



CENTRE INTERNATIONAL DE CATÉCHÈSE ET DE PASTORALE

Rue J. Grafé, 4/2 - BE 5000 Namur

📞 + 32 81 82 62 55

international@lumen-vitae.be - <http://www.lumen-vitae.be>

Établissement, formation et diplômes délivrés ne sont pas reconnus par la Communauté française de Belgique

ANNÉE ACADEMIQUE 2026/2027 - DEMANDE D'INSCRIPTION

Nous vous demandons de bien vouloir remplir ce formulaire avec le maximum d'attention et de précisions et d'y ajouter, en annexe, tous les documents demandés. Grand merci.

A. IDENTITÉ

NOM(S)*:

PRÉNOM(S) :

NATIONALITÉ :

LIEU ET DATE DE NAISSANCE :

Laïc/laïque

Célibataire

Marié.e

Nombre d'enfants :

Prêtre diocésain

Diocèse :

Religieux.x.se

Religieux prêtre

Congrégation :

Adresse au moment de l'envoi de la demande :

.....
(whatsapp icon) (Personnel ou de contact)

(envelope icon) (Personnel ou de contact)

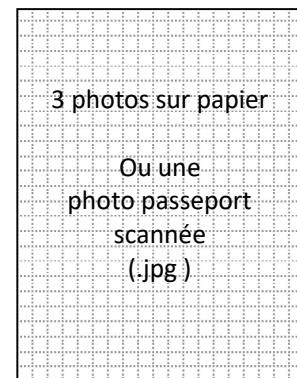
Adresse durant les 2 mois qui précèdent la rentrée académique :

.....
.....
.....

(whatsapp icon) (Personnel ou de contact)

(envelope icon) (Personnel ou de contact)

* tels qu'ils figurent sur le passeport



B. CURRICULUM VITAE

Veuillez joindre à ce formulaire votre « curriculum vitae » le plus complet possible : coordonnées, curriculum des études, curriculum personnel, expérience (pastorale et/ou catéchétique)

C. DOSSIER ACADEMIQUE

1. Motivations

a. Qui vous envoie à Lumen Vitae ?

Veuillez joindre une lettre d'envoi – adressée au directeur du Centre – de votre évêque, de votre supérieur·e majeur·e ou du responsable de l'organisme auquel vous appartenez

b. Pour combien de temps et pour quel cursus académique ?

2 ans

- DIPLOME SPÉCIALISÉ EN CATÉCHÈSE ET PASTORALE**
 - Accessible aux étudiants qui ont accompli un premier cycle complet de théologie
- DIPLOME EN CATÉCHÈSE ET PASTORALE (ANCIENNEMENT « GRADUAT EN THÉOLOGIE PRATIQUE »)**
 - Accessible aux étudiants porteurs d'un diplôme de fin d'études secondaires, qui possèdent une formation théologique équivalant à une année complète
- ATTESTATION DE FORMATION (en cas de formation théologique insuffisante)**
 - + CERTIFICAT EN CATÉCHÈSE ET PASTORALE DURANT LA 2ÈME ANNÉE (qui équivaut à la 1ère année du diplôme)

1 an

- CERTIFICAT SPÉCIALISÉ EN CATÉCHÈSE ET PASTORALE (1ère année du D.S.)**
- CERTIFICAT EN CATÉCHÈSE ET PASTORALE (qui équivaut à la 1ère année du diplôme en catéchèse et pastorale)**
- PROGRAMME ADAPTÉ (année sabbatique, sans obligation académique. Ce programme implique un statut d'étudiant libre, qui ne donne pas lieu à un permis de séjour pour études et n'ouvre pas la possibilité d'une bourse)**

Aucun de ces titres n'est reconnu par la Communauté française de Belgique et n'a de valeur légale.

Ils jouissent cependant d'une notoriété certaine au sein de l'Église.

VOTRE CHOIX SERA EXAMINÉ ET DÉCIDÉ AVEC LE DIRECTEUR DU CENTRE LORS DE VOTRE ARRIVÉE À NAMUR

c. Quelles sont actuellement vos responsabilités au sein de votre Église locale ?

d. Décrivez votre expérience pastorale et/ou catéchétique et/ou en développement (en bref ci-dessous, en détails dans votre curriculum vitae annexé – voir B)

e. Quelles sont les raisons pour lesquelles votre inscription dans un centre international est importante, pour vous-même et pour votre travail futur, qu'il soit pastoral, catéchétique ou en développement ?

f. Quelle mission votre responsable a-t-il l'intention de vous confier après vos études à Lumen Vitae ?

Veuillez joindre une lettre personnelle de motivations et le document ci-annexé (A), à propos de la finalité des études, signé par vous-même et la personne qui vous envoie.

2. Connaissance du français

POUR RAPPEL : LES COURS SE DONNENT EN FRANÇAIS

Parlez-vous aisément le français ?

oui non

Comprenez-vous facilement un exposé fait en français ?

oui non

Écrivez-vous facilement en français ?

oui non

Si vous avez répondu non à l'une des 3 questions ci-dessus, que comptez-vous faire ?

3. Capacité d'utiliser un ordinateur_(traitement de texte, communication par email, etc.)

Êtes-vous familiarisé.e avec l'ordinateur (traitement de texte, envoi et réception de mails, I.A. etc)?

oui non

4. Études antérieures (veuillez les indiquer avec précision)

a. Études secondaires

Avez-vous un diplôme de fin d'études secondaires ? oui non

- Quel est l'intitulé de ce diplôme ?
- En quelle année l'avez-vous reçu ?
- Possédez-vous l'original de ce diplôme ? oui non

b. Études supérieures (veuillez compléter le tableau ci-dessous avec précision)

	NOM et ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT	TITRE DU DIPLÔME OBTENU	DUREE DES ETUDES
Enseignement supérieur profane		Date : années de à
Études de philosophie		Date années de à
Études de théologie		Date années de à
Études pastorales, catéchétiques ou de sciences religieuses		Date années de à

Veuillez joindre à ce formulaire (4)

- Une copie de vos diplômes avec leur traduction en français, s'ils sont rédigés dans une autre langue que le néerlandais, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien ou le portugais.
- Un relevé des notes obtenues, année par année, en théologie.

Lorsque vous viendrez à Lumen Vitae, emportez vos originaux.

Si vous ne possédez pas de diplôme en théologie, sciences religieuses, catéchèse ou pastorale, indiquez avec précision quelle est votre formation théologique de base (session, cours, lieu et durée). Utilisez éventuellement une autre feuille et joignez une copie des attestations obtenues.

D. DOSSIER ADMINISTRATIF

1. Visa pour études à Lumen Vitae

Merci de lire très attentivement les informations concernant le permis de séjour en Belgique, que vous trouverez en annexe à ce document et sur le site web de Lumen Vitae. Il est également nécessaire de vous adresser directement à l'ambassade ou au consulat belge duquel vous dépendez pour avoir toutes les informations, car les procédures peuvent varier légèrement d'une année à l'autre.

Êtes-vous déjà en possession d'un passeport valable ? oui non

Si oui, joignez la copie de la première page (coordonnées personnelles)

2. Frais d'études et de séjour

Estimation du coût (voir mise à jour dans le document annexe B)

a. Êtes-vous en mesure de financer vos études (inscription-minerval) et votre séjour en Belgique ?

oui non partiellement, à raison de

Si oui, qui signe et fait légaliser l'engagement de prise en charge (formulaire officiel "annexe 32") ou l'attestation de moyens de subsistance ?

NOM :

Adresse et téléphone :

b. Avez-vous déjà contacté un organisme boursier pour le financement de vos études ?

oui non

Si oui :

Nom et adresse de l'organisme :

Date à laquelle la demande a été adressée :

Références de votre dossier :

Si non, désirez-vous introduire une demande de bourse par l'intermédiaire de Lumen Vitae ?

oui et je joins les documents nécessaires

(lettre de demande de l'instance qui m'envoie-annexe D)

non

Le montant officiel maximal d'une bourse d'études s'élève à 11 000 € par année académique. Le montant octroyé par l'organisme boursier ne couvre jamais la totalité de cette somme. Le complément devra être pris en charge par l'étudiant·e ou ses mandataires. Par ailleurs, la bourse ne couvre pas les frais de voyage (ni aller, ni retour), ni ceux liés à l'obtention du visa, ni les frais de séjour durant les mois de vacances d'été.

3. Assurance

a. Votre responsable a-t-il une procure ou un économat en Belgique ? oui non Si oui, nom et adresse:

b. Avez-vous, dans votre pays, une assurance "soins de santé" valable pour la Belgique ? oui non
Si oui, nom et adresse de l'organisme assureur :.....

4. Logement

Disposez-vous d'un logement en Belgique ?

oui adresse:

..... Tél.....

non

Souhaitez-vous qu'un logement vous soit attribué par le secrétariat de Lumen Vitae ?

oui non

Date

Signature de l'étudiant

**Votre inscription sera effective
dès que vous recevrez la confirmation écrite du Directeur du Centre**

À JOINDRE À CE FORMULAIRE :

- (1) Curriculum vitae du candidat
- (2) Lettre d'envoi de l'Evêque ou du responsable
- (3) Lettre de motivation du/de la candidat.e
- (4) Document à compléter : à propos de la finalité des études (annexe A)
- (5) Copie des diplômes et relevés de notes
- (6) Copie du passeport

EN ANNEXE, VOUS TROUVEREZ :

- (A) À PROPOS DE LA FINALITÉ DES ÉTUDES : document à compléter et à renvoyer
- (B) COÛT D'UNE ANNÉE D'ÉTUDES À LUMEN VITAE : document à signer et à renvoyer
- (C) FORMALITÉS POUR L'OBTENTION DU VISA
- (D) POUR DEMANDER UNE BOURSE D'ÉTUDES

ANNEXE A : À PROPOS DE LA FINALITÉ DES ÉTUDES
(à nous renvoyer complété avec la demande d'inscription)

Le projet du Centre Lumen Vitae est de former les agents pastoraux, hommes et femmes, à la « théologie pratique », c'est-à-dire à une analyse des contextes sociaux et culturels, à une réflexion théologique, à une mise en œuvre de projets catéchétiques, pastoraux et de développement.

Cette formation veut **répondre aux besoins** des communautés chrétiennes, diocèses, congrégations, O.N.G. etc., qui y envoient leurs candidat·es par le biais des responsables, évêques ou supérieur·es majeur·es.

Elle s'enracine résolument dans l'expérience des candidat·es et tient compte de leurs objectifs et projets futurs.

Cette formation n'offre aucune certification légale, mais elle trouve son plein épanouissement dans la mise en œuvre sur le terrain et les responsabilités assumées par la personne candidate aux études, une fois de retour dans sa communauté, son diocèse, son organisation ou sa congrégation.

LE/LA CANDIDAT·E

Je, soussigné·e,

Candidat·e étudiant·e au Centre international Lumen Vitae,
atteste avoir pris connaissance des finalités de la formation demandée
et m'inscris dans ce projet.

Fait à, le

Signature :

LE/LA RESPONSABLE

Je, soussigné·e

En qualité de

Envoye le/la nommé·e
aux études au Centre international Lumen Vitae.

Je confirme qu'il/elle y est envoyé·e pour une formation en théologie pratique,
pour une meilleure compétence sur le terrain à son retour.

Fait à, le

Signature :

CACHET OU SCEAU

ANNEXE B : FRAIS DE SCOLARITÉ ET ESTIMATION DES FRAIS DE SÉJOUR 2026/2027*(nous renvoyer une copie signée avec votre demande d'inscription)***FRAIS DE SCOLARITÉ ET ESTIMATION DES FRAIS DE SÉJOUR 2026/2027**

Frais fixes	Année	Programme adapté ¹	B.
Frais d'inscription	3600€	3200€	
Estimation²			
Logement,	3 800 € (380 €/mois)	3 800 € (380 €/mois)	
Nourriture	3 300 € (330 €/mois)	3 300 € (330 €/mois)	
Déplacements	550 € (55 €/mois)	550 € (55 €/mois)	
Dépenses personnelles	1 320 € (132 €/mois)	1 320 € (132 €/mois)	
Assurance-santé	200 € (20 €/mois)	200 € (20 €/mois)	
Sous-TOTAL	9 170 € (784 €/mois)	9 170 € (784 €/mois)	
C. TOTAL	12 770 €	12 370 €	

Remarques importantes :

- À cette estimation, il faut ajouter les frais administratifs pour l'obtention du visa et les frais de voyage.
- Cette estimation est calculée sur base des 10 mois de l'année académique. Pour les étudiants qui restent 2 ans, le/la mandataire doit également prévoir le séjour des mois d'été, notamment les frais de logement.
- Un ordinateur en bon état de fonctionnement est indispensable dès le début de la formation. En Belgique, l'achat d'un ordinateur neuf représente un coût de minimum 600 €.
- Le montant d'une bourse d'études peut varier d'un organisme boursier à l'autre, mais NE COUVRE JAMAIS l'ensemble des besoins d'une année de formation à Lumen Vitae (Sans compter le voyage et les mois d'été).
- Les candidats au « Programme adapté » ne peuvent pas bénéficier d'une bourse d'études via les bienfaiteurs et organismes avec lesquels le Centre collabore.

Le/la mandataire

Mention « Lu et approuvé » + Signature

Le/la candidat·e étudiant·e

Mention « Lu et approuvé » + Signature

¹ Formation personnelle d'une année sans obligation académique.

² Estimation du coût annuel.

ANNEXE C : FORMALITÉS POUR L'OBTENTION DU VISA - 2026/2027

POUR 1 AN ET PLUS

- Les étudiant·es ressortissant·es de l'un des pays de l'UE peuvent venir étudier en Belgique sans visa. Ils/elles devront justifier de leurs moyens de subsistance auprès de l'administration communale de leur lieu de résidence en Belgique durant les études.

- **Les étudiant·es régulier·es , non ressortissants d'un pays de l'UE**, inscrit·es à un parcours académique reconnu par le Centre, devront obtenir un **visa D (Long séjour)** « pour études à Lumen Vitae » et ceci, avant de quitter leur pays.

Cette demande de visa doit être réceptionnée, complète, par l'ambassade ou le consulat de Belgique présent dans le pays d'origine. Et ce, **SI POSSIBLE DANS LE COURANT DU MOIS DE MAI ET AU PLUS TARD LE 15 JUIN**. Le dossier doit nécessairement être envoyé à Bruxelles, puis revenir à l'ambassade ou au Consulat. Les délais sont importants. De plus, il y a parfois des démarches supplémentaires réclamées par le poste diplomatique qui retardent le dépôt du dossier.

Votre dossier doit impérativement contenir:

- la preuve du paiement complet de la redevance (**Attention : Lumen Vitae est une école privée. La redevance est de 242 € depuis le 1^{er} janvier 2026. Ce montant varie d'une année à l'autre**)
- un formulaire de demande de visa complété et signé ;
- un document de voyage dans lequel un visa peut être apposé et dont la durée de validité est supérieure à 12 mois (p.ex. un passeport);
- la preuve que vous avez des moyens de subsistance suffisants: l'attestation de bourse d'études ou l'annexe 32 ;
- un certificat médical attestant que vous n'êtes pas atteint d'une des maladies pouvant mettre en danger la santé publique (**à obtenir auprès du centre médical que vous conseille l'ambassade**) ;
- un certificat attestant l'absence de condamnations pour crimes ou délits de droit commun ;
- des documents relatifs aux études envisagées : attestation d'inscription, parfois vos diplômes antérieurs légalisés, lettre de motivation, programme des cours, ...

Vous déposez les documents originaux ainsi qu'une photocopie. Les originaux vous seront rendus.

Plus d'infos :

[1ère autorisation de séjour \(demande de visa D, d'autorisation de séjour ou de changement de statut\) | IBZ](#)

Et le poste diplomatique (ambassade ou consulat) dont vous dépendez

http://diplomatie.belgium.be/fr/Services/Ambassades_et_consulats/ambassades_et_consulats_belges_a_l_etranger

Au moment du dépôt du dossier auprès du poste diplomatique, il est possible que vous deviez répondre à un questionnaire long et très précis concernant vos motivations et le lien entre la formation demandée et vos études et expériences antérieures.

Le Visa D (long séjour) qui sera délivré par l'ambassade, après accord de l'office des Etrangers à Bruxelles, vous permet d'**entrer** en Belgique. Une fois en Belgique, un permis de séjour d'une année académique vous sera délivré via l'administration communale de votre lieu de résidence.

ANNEXE D : POUR DEMANDER UNE BOURSE D'ÉTUDES – 2026/2027

Lettre de l'Évêque ou du/de la supérieur·e religieux.

(Signée personnellement)

- En double exemplaire
- Adressée aux responsables de l'organisme boursier (sans préciser le nom de ce dernier, sauf si cela a été demandé expressément par le secrétariat de Lumen Vitae)

Suggestions pour la lettre:

- Donner les nom(s), prénom(s), date de naissance et nationalité du/de la candidat·e boursier·e
- Décrire le projet de formation et mentionner la durée souhaitée
- Décrire les activités pastorales et/ou catéchétiques en cours
- Donner un bref curriculum vitae
- **Décrire la charge ou les responsabilités futures de l'intéressé·e**
- Justifier la demande financière et préciser

Lettre de la personne candidate à une bourse d'études

- adressée aux responsables de l'organisme boursier (sans nommer ce dernier) -en 2 exemplaires

Suggestions pour la lettre:

- Donner les motivations qui poussent à faire cette formation
- **Décrire les responsabilités à venir (si possible)**

*Étant donné le grand nombre de candidat·es boursier·es et le petit nombre de bourses disponibles, nous vous invitons à nous envoyer votre demande rapidement, et **au plus tard en mars 2026**.

*Ces lettres seront communiquées par *Lumen Vitae* aux organismes boursiers qui correspondent le mieux aux besoins et aux motivations exprimées.

*Les personnes appartenant à une congrégation internationale ou à un organisme susceptible de faire jouer des solidarités internes ne pourront bénéficier d'une bourse d'études complète.